

Comité technique local de la DDFIP du Rhône du 5 octobre 2020

RETRAIT DU NRP !

Arrêt immédiat des recrutements contractuels !

Le Comité technique local de ce jour voit la confirmation des catastrophiques annonces faites par la DRFIP69 lors de la réunion informelle du 2 septembre dernier.

Les ordres donnés par le Directeur général sont bien de rattraper le temps perdu afin d'imposer la liquidation du réseau au pas de charge...

Nous revenons donc un an en arrière, comme si de rien n'était...

Dans le Rhône comme ailleurs, la grossière propagande menée par l'administration vise à faire passer une fermeture généralisée pour une augmentation des points d'implantation en présentant des coquilles vides comme des sites DGFIP !

Ce sont bien les 26 trésoreries du Rhône qui seront supprimées à partir de 2021... et remplacées par seulement 6 Services dits de gestion comptable qui devraient reprendre la mission de gestion attribuée actuellement à l'ensemble des trésoreries...

Le SIE de Givors disparaîtra, toute antenne n'ayant de pérenne que le nom... Les restructurations/regroupements de SIP et de SIE sont le prélude à une braderie générale prochaine des missions, l'accueil des usagers ne se fera plus que dans des permanences ponctuelles en mairie ou via des plateformes téléphoniques, le paiement en numéraire ou CB chez les buralistes sera généralisé malgré des débuts calamiteux.

Voilà donc la DGFIP de demain issue du mal nommé NRP, nouveau réseau de proximité....

Alors que pendant la crise sanitaire, les agents de la DGFIP ont démontré (et continuent à le faire) leur engagement sans faille pour assurer les missions prioritaires de notre administration, en guise de remerciements, le Directeur

Général et ses directeurs locaux profitent du contexte actuel pour poursuivre à marche forcée leur projet de démantèlement du réseau de la DGFIP !

Ce projet NRP dicté par des impératifs budgétaires est porteur de lourdes conséquences pour le maillage territorial, l'exercice des missions, l'organisation des services et les conditions de travail des personnels.

Dans un contexte sanitaire de plus en plus préoccupant, les responsables locaux de la DGFIP sont suspendus à la décision imminente du Ministre des Comptes Publics sur le NRP... **Pour FO il est urgent de maintenir nos missions et nos implantations, en retirant le NRP !**

De même, les **recrutements contractuels** (continus et hors mouvements), dénoncés dès le mois d'août par FO-DGFIP 69 sont en passe de paralyser les mouvements de mutations des fonctionnaires. Ceux-ci ne pouvant bouger qu'une fois par an vont voir leurs emplois filer sous leurs yeux sans rien pouvoir faire !

La loi Dussopt vise à la généralisation du contrat (Darmanin 28/10/2018) et crée les conditions de l'ouverture de la chasse au fonctionnaire. On sait avec quelle violence celle-ci s'est déroulée à France-Télécom !

La FGF-FO, organisation majoritaire, demande l'abrogation de la loi Dussopt : arrêt immédiat des recrutements contractuels, remise en place des CAP, maintien des CHSCT, abandon du détachement d'office etc...

L'annonce de plus de 2300 suppressions d'ETP aux Finances dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2021 confirme que notre laminage constitue toujours une priorité pour l'exécutif.

Ainsi, pour le gouvernement et pour la DGFIP, vivre avec le virus c'est l'occasion de faire table rase des structures, des emplois et du statut. Décidément, le monde d'après ressemble à s'y méprendre au monde d'avant.

Compte-rendu

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, la direction a répondu aux questions des différentes organisations sur le télétravail.

Nous n'en avons rien retiré de neuf par rapport à l'état précédent des informations connues à ce sujet : la direction dit y être favorable mais dans les faits ne donne pas suite aux demandes en raison de la pénurie de matériel. Nous avons exigé une clarification (message Ulysse69) rapide sur le fond comme sur la forme des demandes à déposer.

NRP : Nous avons réitéré notre position sur le sujet : l'exigence du retrait de ce projet rendu encore plus inepte par le confinement qui a mis en particulier en avant l'intérêt du réseau des trésoreries : proximité, agilité, efficacité avec les taux de

travail présentiel les plus élevés dès le début de la crise à l'heure où les MFS étaient désertées.

Les documents fournis n'étaient absolument pas explicites. Nous avons demandé de multiples précisions et fait reconnaître les fermetures « sèches » alors que l'administration se refusait jusque là à employer ce mot de fermeture, la propagande officielle n'évoquant qu'un « renforcement » du réseau. Ce comportement schizophrène doit cesser. Nous communiquons depuis lundi à ce sujet auprès des médias. Les relocalisations ne sont qu'un rideau de fumée pathétique pour tenter de masquer la St Barthélémy des trésoreries demain, celle de tout le réseau après-demain.

L'administration promet aux agents du recouvrement de l'impôt des trésoreries (transfert général dès 01/2021) qu'ils auront satisfaction, en janvier ou en septembre et aux services (SIP) destinataires des missions (dès janvier donc), qu'ils auront... les emplois. L'administration est prise dans la tenaille de ses « promesses » approximatives et les lésés seront nombreux dès 2021.

Contractuels Dussopt : Nous avons dénoncé ces recrutements. Bien évidemment. Rappelons que nous avons été les premiers à le faire dès le mois d'août alors que la DRFiP avançait masquée sur le sujet. Nous réaffirmons que ces offres sont scandaleusement proposées sur des emplois permanents sous le nez des fonctionnaires titulaires ou stagiaires. On est bien dans l'application de Dussopt à l'heure où les listes complémentaires de concours ne sont même pas appelées.

Nous avons exigé que dorénavant ces offres ne soient pas publiées avant d'avoir été proposées dans Ulysse en mutation aux fonctionnaires. Nous avons d'ailleurs rappelé à ce sujet la nécessité d'avoir au moins deux mouvements par an. Une revendication FO-DGFIP depuis les origines de notre administration qui devient aujourd'hui impérative.

Bien sûr, au plan national, nous revendiquons l'abrogation de l'antirépublicaine loi Dussopt.

Le statut n'est pas un privilège, c'est la fin des privilèges !

Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter que des organisations qui n'avaient pas évoqué le sujet dans leur déclaration liminaire aient finalement repris nos propos et nos positions.

Buralistes : la généralisation des encaissements en numéraire et CB est lancée depuis juillet. Les chiffres, dérisoires, témoignent du fiasco de l'opération. Pour les citoyens de ce pays, payer une dette publique quelle qu'en soit sa nature se fait à la DGFIP ! Il faudra à nos gouvernants fermer tous nos guichets pour que les buralistes puissent jouer le moindre rôle en la matière. Revendication FO : Abandon de cette démarche ridicule.

L'examen du sujet « **retex** », très faiblement documenté comme l'ensemble des sujets de ce jour d'ailleurs, est repoussé en raison de la durée trop faible programmée par la direction pour ce CTL.